



Recuperation des heures pas effectues/ CC3127 entreprises-CDI intermitent temps partiels

Par **marietoulouse**, le **03/02/2019** à **12:52**

Bonjour,

Je voudrais savoir si c'est légal de faire refrapper des heures pour être payer, quand c'est le client que annule au dernier minute avec des excuses diverses.

Je suis actuellement garde d'enfants à domicile dans une agence.

Je suis en CDI intermittent depuis sep 2018 temps partiel 9h/semaine en période scolaire (sortie école pour 2 enfants) le mardi, jeudi et vendredi/ 16h30-19h30 précisé dans un fiche de mission joint au contrat.

Mon contrat dit qu'on doit me prévenir 3 jours a l'avance (évidement une maladie peut être soudaine).

Le client la maman a annulée lundi matin tout la semaine de garde (9h), car 1de ses enfant est malade et mamie va garder les 2 tout la semaine (a priori il y a un certificat médicale pour la petite)

La agence me dit que pour être payer je dois récupérer plus tard ses 9h pas effectues, car maladie enfant, mais moi je signalé que je reste disponible pour travailler avec un autre client. Evidement j'attends de travail et rien.

J'ai un autre travail à mi-temps et je ne peux pas me permettre d'être à la carte pour rattraper dans un autre créneau..... Ça bloque à niveau de mes disponibilités signalé au moment de mon embauche. C'est la 3eme fois que ça m'arrive avec la même famille, avec toujours un excuse que l'agence dit valable, mais eux ils facturent. Je me demande a quoi ça sert d'avoir un contrat avec des horaires si finalement on ne pas sûr de pouvoir travailler avec le planning donné.

Merci de m'aide, j'ai craint que je suis en train de me faire avoir, j'ai regardé la convention collective et nul part il y a la notion de rattrapage des heures perdues. (CC3127 entreprises)

Par **P.M.**, le **03/02/2019** à **13:00**

Bonjour,

Les heures perdues pour ce motif ne sont pas récupérables et si en plus si l'employeur facture ces heures, cela devrait servir à vous payer et pas à son enrichissement personnel en plus de sa marge...